Connexion des parents à l'ENT

L'établissement vient de vous remettre un document intitulé « mise à disposition de services en ligne » avec vos identifiants de connexion à l'ENT.

J'ai reçu la notification de mon identifiant Scolarité Services. Que dois-je faire ?

Réponse :

Lors de la première connexion, vous devrez réaliser quelques opérations afin de sécuriser votre compte :

1- Affichez la page d'accueil de l'ENT : http://www.environnementnumeriquedetravail.fr/
2- Cliquez sur le bouton [Identifiez-vous]
3- Sélectionnez le profil : CONNEXION Indiquez votre profil :
Elèves ou parents
4- La page de connexion s'affiche.
Vier identifiant wire inder gasse Satissez un nind de passe Satissez un nind de passe Meterifiant codité ? inor de passe coditié ?
5- Saisissez les informations de connexion qui vous ont été fournies (identifiant et mot de passe).
 6- Pour des raisons de sécurité, vous devez saisir la date de naissance de votre enfant ainsi qu'une adresse de messagerie personnelle valide.
7- Vous devez ensuite choisir votre nouveau mot de passe
8- Cliquez sur le bouton [Enregistrer]
9- Pour finaliser l'activation de votre compte, vous devez enfin consulter votre messagerie personnelle et dans le message reçu, cliquer sur le lien permettant l'activation du compte.

Dans quel délai dois-je effectuer mes opérations d'activation de compte avec mon identifiant Scolarité Services ?

Réponse :

Vous devez obligatoirement réaliser ces opérations dans les 3 mois suivants l'obtention de ces informations, sans quoi votre compte sera désactivé. Si ce délai devait dépasser un an, votre compte serait supprimé.

Dans ce cas, vous devrez vous rapprocher de votre établissement afin qu'un nouvel identifiant vous soit communiqué.

Comment se connecter à l'ENT avec ces identifiants ?

1- Affichez la page d'accueil de l'ENT :
http://www.environnementnumeriquedetravail.fr/
2- Cliquez sur le bouton [Identifiez-vous]
IDENTIFIEZ-VOUS
3- Sélectionnez le profil :
CONNEXION Indiquez votre profil :
Elèves ou parents
établissement Education Nationale
➤ établissement Agricole
4- La page de connexion s'affiche vous invitant à saisir l'identifiant et le mot de passe
Victors Victor
identifiant oublié ? 💽
mot de passe oublié ?
5- Cliquez sur le bouton [Valider]

Je ne dispose pas de mes identifiants.

A qui dois-je m'adresser ? **Réponse :**

> Vous pouvez vous adresser au secrétariat de l'établissement qui pourra vous fournir vos identifiants

J'ai égaré mon identifiant de connexion à l'ENT.

Réponse :

Vous pouvez récupérer votre identifiant en suivant cette procédure :

1 Affichaz la page d'accueil de l'ENT :	
1- Anticitez la page u accuell de l'ENT.	
<u>http://www.environnementhumenquedetravail.ir/</u>	
2- Cliquez sur le bouton [Identifiez-vous]	
IDENTIFIEZ-VOUS	
3- Sélectionnez le profil :	
Indiquez votre profil :	
Lieves ou parents	
➤ établissement Education Nationale	
établissement Agricole	
4- La page de connexion s'affiche.	
Scolarité	
SERVICES	
votre identifiant	
Sanassez un permant	
Saisissez un mot de passe	
VALIDER	
identifiant oublié ? 🔺	
mot de passe oublié ? 🔹	
5- cliquez sur le bouton fléché à droite du libellé « identifiant oublié ? »	
identificant eublié 2	
Suivez la procédure indiquée nour récunérer votre identifiant	

J'ai égaré mon mot de passe.

Réponse :

Vous pouvez récupérer ce mot de passe en suivant cette procédure :



3- Sélectionnez le profil :
CONNEXION Indiquez votre profil :
Elèves ou parents
4- La page de connexion s'affiche.
5- cliquez sur le bouton fléché à droite du libellé « mot de passe oublié ? »
mot de passe oublié ?
Suivez la procédure indiquée pour renouveler votre mot de passe.

Puis-je personnaliser mon identifiant ou changer de mot de passe ?

Réponse :

L'identifiant n'est pas modifiable. En revanche il est possible de personnaliser le mot de passe.

Une fois connecté à l'ENT, suivez la procédure suivante :



/eau mot de passe et sa confirmation dans la ions »

Mon compte est désactivé.

Comme le réactiver ?

Réponse :

Si un message indiquant la désactivation du compte est affiché sur la page de connexion, avant d'accéder à l'ENT, contactez votre établissement afin de faire vérifier votre compte.